

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



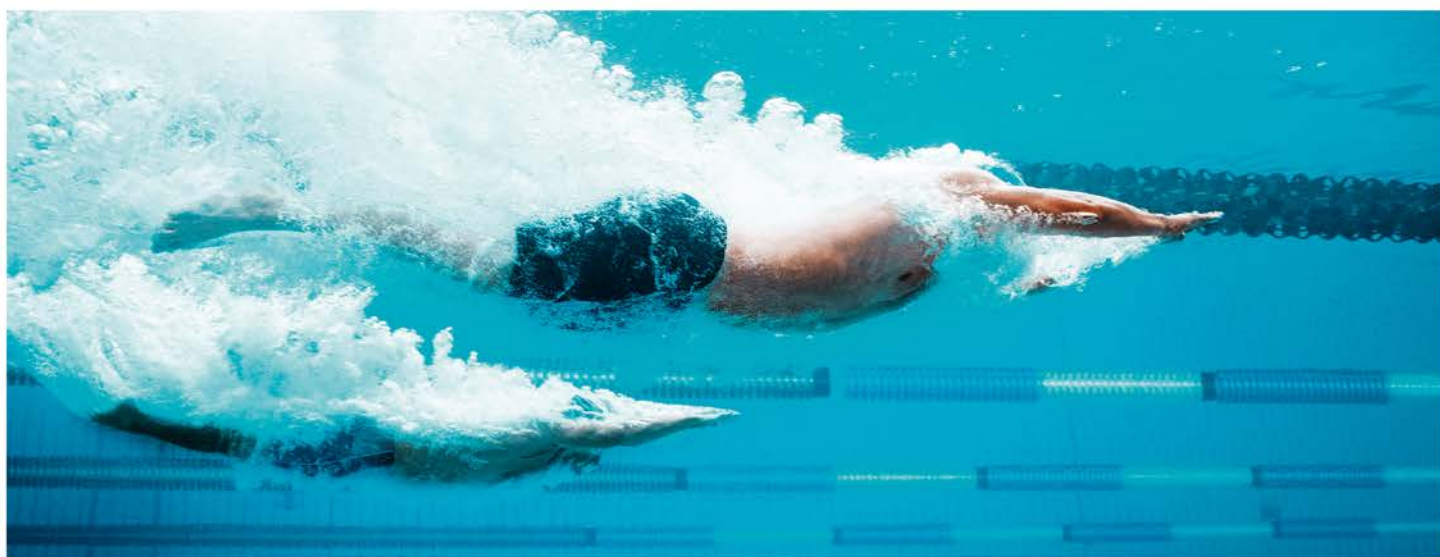
FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

ANNUEL RÈGLEMENTS
2016/2017

www.ffnatation.fr



Qu'un courant favorable vous mène à la victoire.



EDF 552 081 317 RCS Paris, 75008 Paris.

Derrière l'Équipe de France de Natation, l'énergie d'EDF éclaire nos champions vers Rio.



@sportedf #éclaironslanatation

“Je suis un nageur citoyen”

On ne peut plus, en 2016, pratiquer notre sport comme en 2015. Malgré l'universalisme déclaré des Jeux Olympiques, cette courte trêve olympique n'effacera pas la violence du choc sombre qui voit notre société ébranlée.

Nous regrouper autour des valeurs d'engagement, de partage, de discipline, de patience, d'humilité, de courage, de lucidité qui bâtissent notre identité commune et dans lesquelles nous nous reconnaissons, organiser notre sport autour de celles-ci, c'est toute l'ambition de notre programme sportif 2017-2020.

Nous avons pensé notre programme comme un guide, une proposition, un chemin qui s'ouvre à vous. Il aura le sens et la couleur que chacun voudra bien lui donner : performant, plaisant, éducatif, progressif, pertinent, excellent, laborieux ou victorieux... Peu importe... Vous en ferez ce qu'il paraîtra le plus adapté au parcours de chacun.

Nous l'avons voulu équilibré, laissant la place à chacun de vous : athlètes, entraîneurs, dirigeants, officiels, juges, arbitres, parents de porter le message qui lui convient le mieux, celui qui fera écho à votre propre vision d'un monde éclairé.

Un message qui remet les valeurs de notre sport au cœur de l'innocence morale de nos enfants, en proposant un programme qui est plus que de la natation, plus que du water-polo, plus que de la natation synchronisée ou du plongeon : une aventure humaine, une aventure intérieure qui leur permettra de grandir enrichis de la connaissance d'eux-mêmes et du monde si complexe qui les entoure.

A chacun son rythme, à chacun son olympe, nous construisons ensemble un programme sportif qui pourrait sembler paradoxal, un programme qui offrira à la France des sportifs de haut niveau aguerris et prêts aux joutes olympiques de Tokyo 2020 voire celles de Paris 2024 ; mais aussi, et surtout, des femmes et des hommes libres, égaux et fraternels, qui nous permettent de croire encore que nager peut changer le monde et répondre enfin à la question :

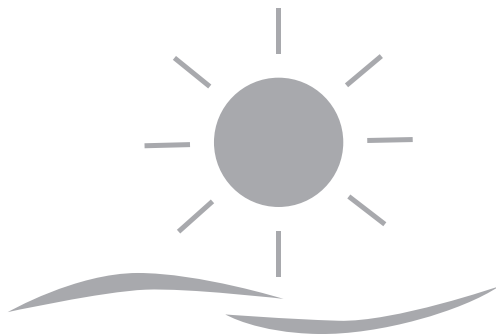
“- Qui suis-je ?

- Je suis un nageur citoyen.”



Jacques Favre

Directeur Technique National



NATATION ESTIVALE

SOMMAIRE

Exposé des motifs du programme sportif de la Natation Estivale 2016-2017	134
Classement national des clubs d'été.....	135
Coupe régionale interclubs 15 ans et moins des clubs d'été	137
Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	139
XX^e Coupe de France minimes-cadets des Régions de Natation Estivale.....	141

AVANT-PROPOS

Exposé des motifs du programme sportif de Natation Estivale 2016-2017

La réforme territoriale, avec le regroupement de plusieurs régions, impacte notre Natation Estivale et surtout notre Coupe de France des Régions.

Actuellement 7 comités régionaux font vivre cette Natation Estivale et ils se rencontrent une fois par an pour la grande compétition nationale, la Coupe de France des Régions. Cette réforme ramène ce nombre de régions à 5. L'Aquitaine se regroupe avec le Poitou-Charentes et le Midi-Pyrénées avec le Languedoc-Roussillon.

L'équilibre, avant la réforme, était 10 (719), 12 (946), 13 (1180), 15 (1449), 15 (1636), 17 (1885) et 20 (1601) clubs par comité. Suite à la réforme, l'équilibre devient 10 (719), 12 (946), 15 (1636), 28 (2629) et 37 (3486). Entre parenthèse, vous avez le nombre de licences d'été.

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération à Dijon, le 23 avril 2016, il a été décidé, que la modification de la Coupe de France, se ferait à partir des propositions qui seront faites à la réunion de la commission et des Présidents de Comités, le vendredi 26 août, à Céret. Cette modification sera votée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en 2017.

La commission a revu aussi le principe du classement des clubs, nous avons retravaillé le mode de calcul des points pour les interclubs. Nous avons moins de cent clubs classés, les écarts étaient minimes entre le premier et le dernier. Nous avons agrandi les écarts. De même, nous avons modifié la grille de points du trophée "Élite".

Toujours sur le classement des clubs, la commission propose aux commissions des autres disciplines une réflexion sur le socle institutionnel commun à tous.

Bonne saison à tous.

Bernard BODON
*Président de la commission fédérale
de la Natation Estivale*

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS D'ÉTÉ

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées

Les interclubs 15 ans et moins et les interclubs toutes catégories.

Principe

Dans le cadre du classement national des clubs, le vainqueur des interclubs marquera 2000 points.

Exemple : suite aux interclubs minimes et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2 000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs 15 ans et moins marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

NB : Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

Mode de calcul

- 2 000 points au 1^{er}.
- Du 1^{er} au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du "Trophée Élite"

Le support concerné

Les rankings nationaux en bassin de 25 m et 50 m des nageurs des clubs d'été toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2016-2017.

Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs d'été prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2016-2017.

Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2016-2017, un classement des clubs intitulé "Trophée Élite" est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions labellisées, dont les résultats sont remontés sur le serveur, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte.

Le barème du classement du Trophée Élite

1^{er} : 22 points ; 2^e : 20 pts ; 3^e : 19 pts ; 4^e : 18 pts ; 5^e : 17 pts ; 6^e : 16 pts ; 7^e : 15 pts ; 8^e : 14 pts ; 9^e : 13 pts ; 10^e : 12 pts ; 11^e : 11 pts ; 12^e : 10 pts ; 13^e : 9 pts ; 14^e : 8 pts ; 15^e : 7 pts ; 16^e : 6 pts ; 17^e : 5 pts ; 18^e : 4 pts ; 19^e : 3 pts ; 20^e : 2 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la Natation Estivale, sans oublier la Coupe de France estivale.

Principe

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club..

NB : Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	5
Nageur titulaire du Pass'Compétition	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160

Rappel du Règlement Fédéral sur les Clubs d'été

Pour les clubs d'été appliquant le programme spécifique qui leur est réservé, l'affiliation à la Fédération Française de Natation est annuelle.

Seuls les clubs dits "d'ÉTÉ", constitués sous forme d'associations déclarées et régulièrement affiliées à la FFN sont habilités à obtenir des Comités Régionaux la délivrance de licences d'été.

Ces licenciés ne pourront participer qu'aux épreuves organisées entre le 1^{er} mai et le 15 septembre de chaque année, par la Fédération, le Comité Régional et/ou Départemental dont ils relèvent, selon la réglementation fixée par ces entités.

Les licenciés d'été peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1^{er} mai et le 15 septembre.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

■ Date laissée à l'initiative des comités régionaux (période estivale) ■ 2 réunions	Coupe Régionale interclubs 15 ans et moins des clubs d'été	■ Lieu : consulter le site internet du comité régional ■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : 15 ans et moins (2002 et après) filles et garçons ■ Le Pass'compétition Natation Course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2		■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs à durée annuelle, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs 15 ans et moins des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la Natation Estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages (on utilisera l'intitulé et la cotation du relais 4 x 100 m nage libre pour ce relais).

Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux, via l'application extraNat..

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en Natation Estivale

Le nouveau classement national des clubs en Natation Estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs 15 ans et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

■ Date laissée à l'initiative des comités régionaux (période estivale) ■ 2 réunions	Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	■ Lieu : consulter le site internet du comité régional. ■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons ■ Le Pass'compétition Natation Course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	■ Compétition par équipes de clubs de cinq ou six nageurs	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2		■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs d'été, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la Natation Estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs toutes catégories des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimales et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une troisième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux, via l'application Extranat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les comités enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2015 toutes catégories.

Classement national des clubs en Natation Estivale

Le nouveau classement national des clubs en Natation Estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs 15 ans et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

■ Les samedi 26 et dimanche 27 août 2017 ■ 3 réunions		XX^e Coupe de France Minimes-Cadets des Régions de Natation Estivale	■ Lieu : Charolles (Saône et Loire) ■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès			
■ Catégories d'âge : 14-15 ans et 16-17 ans (2003, 2002, 2001 et 2000) filles et garçons		■ Nageurs et nageuses sélectionnés par le territoire ■ Compétition par équipes régionales	
Engagements		Résultats	
■ Propositions extraNat : du 17/08/2017 au 24/08/2017 ■ Liste des engagés : 25/08/2017 ■ Réunion technique : 25/08/2017 - 18 h 30 (liste de départ)		■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération à Dijon, le 23 avril 2016, il a été décidé, que la modification de la Coupe de France, se ferait à partir des propositions qui seront faites à la réunion de la commission et des Présidents de Comités, le vendredi 26 août, à Céret.

Cette nouvelle organisation des Coupes de France futures sera votée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération à Paris, les 31 mars et 1^{er} avril 2017.

WELCOMSPORT

POUR VOS DÉPLACEMENTS SPORTIFS
REPOSEZ-VOUS SUR NOUS

VOTRE
CHAMBRE
À PARTIR DE
17€
PAR PERSONNE



LOUVRE HOTELS GROUP
partenaire de la



➤ DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES LICENCIÉS⁽¹⁾

Valables les vendredis, samedis, dimanches, jours fériés
et veilles de jours fériés dans les hôtels Campanile, Kyriad
et Kyriad Prestige

➤ DES SERVICES SUR MESURE⁽²⁾

- Menus équilibrés spécialement conçus pour les sportifs
- Salle de séminaire pour les massages ou les briefings
- Départ tardif jusqu'à 17h

(1) Voir conditions sur welcomsport.com

(2) Sur demande lors de la réservation et/ou sous réserve de disponibilité. Salle de séminaire pour vos réunions de débriefing à partir de 6 personnes minimum. Chambre pour les massages d'avant match à partir de 5 chambres réservées. Menus sportifs pour 6 personnes minimum et sur réservation préalable au minimum une semaine avant le séjour.

AVANTAGE SUPPLEMENTAIRE POUR VOTRE CLUB

En fin de saison, nous
reversons à votre club

7%

de vos dépenses
annuelles
en hébergement

RÉSERVATIONS
Réservez votre séjour

Adhérez et réservez sur le site
www.welcomsport.com

N° d'appel dédié à la FFN
0 825 34 34 37
(0,15€ TTC/min)

Vous souhaitez réserver
plus de 10 chambres
01 70 96 10 00

TYR®

OBTENEZ
10%
DE RÉDUCTION SUR
WWW.TYR-SHOP.FR

AVEC LE CODE: FFN
